

CONFLUENCES

LE MAGAZINE DE VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

ÉDITORIAL



Chers habitants de notre communauté de communes,

À l'occasion de la parution de ce nouveau numéro du magazine « Confluences », je saisis cette opportunité pour vous adresser quelques mots. Ce

périodique reflète notre engagement indéfectible en faveur de la transparence et de la communication.

Le budget prévisionnel pour l'année 2024 a été élaboré avec rigueur et ambition, malgré les contraintes que nous avons rencontrées. Son adoption n'a pas été unanime. Cette nuance est importante, car elle souligne les divergences d'opinions, mais elle nous rappelle également qu'en dépit de ces différences, nous savons surmonter les obstacles et travailler ensemble pour préserver notre unité et valoriser la complémentarité des 22 communes. Cela ne doit pas entacher notre détermination et conviction à avancer dans la cohérence et la cohésion entre nos communes.

Je suis fier de vous annoncer que malgré ces obstacles, nous avons maintenu notre engagement de ne pas augmenter les impôts, tout en continuant à investir dans des projets essentiels pour l'avenir de notre territoire.

La présentation de ce budget sera accompagnée du bilan des trois premières années de notre mandat, offrant ainsi une vue d'ensemble des projets réalisés mais aussi de ceux à venir. C'est une occasion unique de prendre conscience du chemin parcouru et des défis qui nous attendent.

Dans ce numéro, vous découvrirez également un article dédié au service de collecte des déchets, un pilier indispensable de notre quotidien. Ce service, souvent pris pour acquis, mérite toute notre attention et notre reconnaissance pour son rôle crucial dans la préservation de notre environnement et de notre qualité de vie.

Par ailleurs, je suis heureux de vous informer que le PLUI-H est désormais exécutoire, par suite de son approbation lors du conseil communautaire de mars 2024. Cela marque une étape fondamentale dans notre vision partagée d'un aménagement territorial durable et équilibré.

Enfin, un focus sur l'axe santé mettra en lumière les différentes initiatives en cours sur notre territoire. La santé de nos citoyens est une priorité absolue, et nous travaillons sans relâche pour garantir l'accès à des services de soin de qualité et promouvoir le bien-être de tous notamment par la prévention.

En conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude envers chacun d'entre vous pour votre confiance et votre engagement envers la Communauté de Communes. Ensemble, nous poursuivons notre route avec détermination, dans un esprit d'unité et de progrès, fondé sur le dialogue constructif.

Dominique Briois, Président.

- 3 L'Actualité en brèves!
- 4-5 Bilan mi-mandat : Faisons le point !
- 6-7-8 Budget 2024 et investissements à venir
 - 9 Conflu'O fête ses 1 an : Retour sur un week-end de célébration inoubliable
- 10-11-12 Zoom sur la collecte des déchets Pass dechet'tri, biodéchets, et tri!
 - 13 Au coeur des actions :

 Du Contrat Local de Santé (CLS) et du Conseil
 Local en Santé Mentale (CLSM)
 - 1 4 Harmonie et reconnaissance : Initiatives du Relais Petite Enfance pour le bien-être des enfants et la valorisation des assistantes maternelles
 - 15 La CTG en action : COTECH pionnier des initiatives locales
 - 16 Vers une mobilité durable : Les initiatives au cœur de Terres des Confluences
 - 17 Le PLUi-H:
 Un jalon majeur pour l'avenir de notre territoire
 - 18 Une Synergie Innovante pour l'Emploi et la Formation
 - 19 U&Co s'installe officiellement à La Ville-Dieu-du-Temple

CONTACTER LA CCTC

La Communauté de Communes Terres des Confluences vous accueille :

Du lundi au vendredi De 9h à 12h et de 14h à 17h 636, Rue des Confluences 82102 CASTELSARRASIN Cedex

Tél.: 05 63 95 56 00

Mail: accueil@terresdesconfluences.fr

www.terres desconfluences. fr

Magazine CONFLUENCES édité par la Communauté de communes Terres des Confluences - Édition semestrielle - Imprimé à 20820 exemplaires - Dépôt légal

Directeur de la publication : Dominique BRIOIS Coordination de rédaction : Bernard BOUCHÉ Graphisme : Anne-Fleur Dauchez et Corine Leroy /

studio-lalo.fr

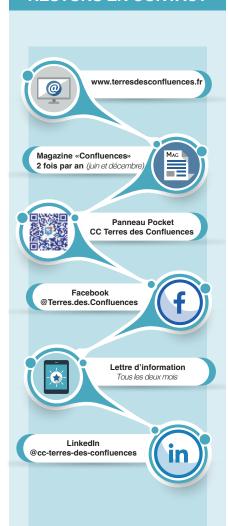
Impression: Techniprint Montauban

Crédits photos: Terres des Confluences, Freepik,
SIRTOMAD, CITOPIA, Adobe Stock, Office de Tourisme
Moissac - Terres des Confluences, X,...

Ce document est imprimé par une entreprise labellisée Imprim'vert avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.



RESTONS EN CONTACT





CHANGEMENT

DES HORAIRES D'ACCUEIL

Veuillez noter que nous avons apporté des changements à nos horaires d'accueil afin de mieux répondre à vos besoins et améliorer votre expérience. Nous vous accueillons de 9H à 12h et de 14h à 17h.

EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE) DE LA BIARNE

La Communauté de Communes a procédé à l'extension de la Zone d'Activités Économiques de la Biarne. Cette extension d'une superficie totale de 21 945 m², comprenant neuf nouveaux lots constructibles, est destinée à des usages variés : artisanal, industriel et commercial, offrant ainsi des opportunités pour le développement économique local.



Le permis d'aménager a été obtenu en septembre 2023, avec une livraison prévue dès le premier trimestre 2025. La pré-commercialisation démarre dès maintenant.

Les travaux, estimés à 667 000 € TTC, vont bientôt débuter, marquant ainsi une étape importante pour le développement économique du territoire.

PARTENARIAT AVEC L'ADIL

pour accompagner les habitants sur le logement et les droits associés

Implanté dans quatre communes du territoire, ce dispositif offre des permanences accessibles à l'ensemble des habitants de Terres des Confluences.

Une collaboration inédite se profile à l'horizon, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) met en place à l'échelle intercommunale des permanences visant à fournir une assistance et des conseils gratuits sur les droits et obligations en matière de logement aux résidents ainsi qu'aux élus.

Ce partenariat vise à renforcer la cohésion sociale et à promouvoir l'accès à un logement décent pour tous.

Les permanences se tiendront à :

- Moissac, le 1^{er} mardi du mois, (1 mois sur deux)
- Castelsarrasin, le 1er mardi du mois, (1 mois sur deux)
- La Ville-Dieu-du-Temple, le 3ème mardi du mois, (1mois sur 2)
- \bullet Saint Nicolas de la Grave, le $3^{\mbox{\tiny eme}}$ mardi du mois, (1 mois sur 2)



>> Prise de rendez-vous pour les permanences :

Contacter tous les matins de 9h à 12h et le mercredi après-midi de 13h30 à 17h Mail : contact@adil82.fr - Tél : 05 32 74 15 63

RELANCE DES TRAVAUX DU BARTAC après les intempéries : Actiforest reprend le chantier

Après 2 mois d'interruption à cause des intempéries, Actiforest relance les travaux de désencombrement du Bartac. Prévenir les inondations, en nettoyant le lit du ruisseau et les ouvrages d'art, reste une priorité.











3

FAISONS UN POINT 2020 - 2023 !



Aides financières débloquées en lien avec les aides de l'Etat et la

500 000 €

COVID

Enveloppe pour l'opération chèque cadeaux pour l'économie locale.

100 000 €

5





14,3 M€



Stratégie numérique



Relais Petite Enfance itinérant 3 sites permanents



Subventions aux associations





DÉVELOPPEMENT



Cuisine centrale 3.6 M€



Itinérance numérique 20 communes desservies 315 ateliers sur 2022/2023



2 M€





SOCIAL



Réfection voirie : 520 kms 4M€



884 297 € Fonds de concours aux communes





ADS: 2500 dossiers instruits par an



Contrat local de santé - 2ème génération 2023 - 2027



450 000 Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage

Convention Territoriale Globale (CTG) Services aux familles





La parole au Président **Dominique Briois**

un aperçu des réalisations majeures de votre mandat jusqu'à présent ?

Depuis le début de notre mandat, nous avons axé notre gouvernance sur le dialogue et la modernisation. Nous avons instauré la conférence des Maires et la dématérialisation des documents, dynamisant ainsi les échanges de notre collectivité. Malgré la pandémie de COVID-19, nous avons réalisé des projets majeurs ayant un impact significatif, tels que la construction de la cuisine centrale fournissant des repas équilibrés aux écoles, de l'inauguration du Centre Aquatique "Conflu'O". Nous avons réhabilité les déchetteries, amélioré la gestion des déchets et renforcé nos partenariats pour lutter contre la désertification médicale. De plus, nous avons lancé des initiatives pour la prévention et le bien-être, mis en place des programmes de protection de l'environnement et promu des modes de transport durables. Enfin, nous avons posé un cadre clair pour l'aménagement de notre territoire avec le PLUi-H et finalisé des dispositifs comme Petites Villes de Demain et Action Cœur de Ville, piliers de la revitalisation de nos centralités.

chaque fin année

Nous avons une feuille de route claire pour l'avenir, axée sur la stratégie numérique et la finalisation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Nous continuerons à promouvoir





Concertation et mise en place du PCAET

Extension du périmètre de la collecte des déchets pour Saint-Porquier et La-Ville-Dieudu-Temple



Réhabilitation des trois déchetteries

1,3M€



Programme AVELO2



Exercice de la compétence.

Gestion des rivières et du risque inondation (phase étude)

Octobre 2022 - Forum économique



2

S'ENGAGER, ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS



Nombre de coworker : 59 Nombre de location : 629



Aérodrome : révision des protocoles de gestion



ECONOMIE ET TOURISME DE DEMAIN



4 chemins de randonnées



Aménagement de la ZA Barres 3

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE ET URBAINE





Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)



Conférence Intercommunale du logement (CIL) : 154 attributions de logements



Mise en place du Pass Tourisme. Etude accueil de l'Office de tourisme



Aide aux entreprises : 12 dossiers

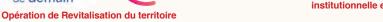
530 000 €





Renforcement de la communication institutionnelle et interne

multimodaux et transport à la demande.



Quels sont les défis que vous prévoyez de relever dans les prochaines années ?

Nous sommes conscients des défis, notamment la redéfinition de la gouvernance et des compétences. Nous avons une feuille de route ambitieuse, centrée sur notre projet de territoire approuvé en juin 2023. Nos objectifs incluent la mise en œuvre du PCAET et du SCOT pour le développement durable, des investissements en santé et le renforcement des partenariats locaux. Nous prévoyons d'améliorer le cadre de vie en modifiant la collecte des déchets, investissant dans la gestion des milieux aquatiques et révisant la gestion de l'eau potable et de l'assainissement. Nous avons les atouts pour relever ces défis.

le développement économique et touristique avec un focus sur la sobriété énergétique et environnementale. Nous prévoyons de renforcer la coopération intercommunale et de revitaliser nos territoires. Les enjeux de mobilité seront abordés via un schéma stratégique à l'automne, incluant pistes cyclables, aires de covoiturage, pôles d'échanges

En conclusion, quel message souhaitezvous transmettre à vos administrés pour les années à venir ? Nous sommes déterminés à poursuivre notre engagement pour le développement durable et équilibré de notre territoire. Nous continuerons à travailler avec lui et pour lui, en mettant en œuvre des projets concrets et en favorisant la coopération entre nos communes, complémentaires et solidaires. Ensemble, je suis convaincu que nous pouvons construire un avenir meilleur pour notre Communauté de Communes.



Au cœur de la gouvernance locale, les budgets intercommunaux représentent une toile complexe tissée de décisions financières pour le développement et le bien-être des citoyens. En effet, ces budgets, souvent méconnus du grand public, jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de politiques publiques ambitieuses et la fourniture de services vitaux à l'échelle communautaire.

22 communes

Plongeons dans les profondeurs du budget intercommunal, explorant ses fondements, ses défis et ses implications pour les administrés. De la planification stratégique à l'allocation des ressources, nous examinons comment les décideurs locaux naviguent à travers les finances intercommunales pour façonner l'avenir de notre territoire.

42 784 habitants

FOCUS SUR LE BUDGET 2024 : Maîtrise des Dépenses et Stabilité des Recettes EN CHIFFRES...



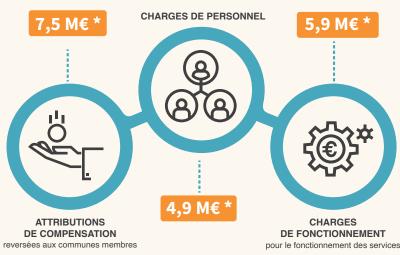
Gestion de 7 budgets



LES DÉPENSES CLÉS (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET COLLECTE)

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, un objectif ambitieux mais réaliste a été fixé : limiter l'augmentation à un maximum de 1,5%. Comparé à l'exercice précédent, le Budget Prévisionnel (BP) 2024 enregistre une augmentation modérée de seulement 0,39%.

Budget principal et collecte : Les dépenses clés.



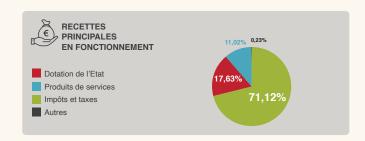
* M€ = millions d'euros

Les principales raisons de cette évolution mesurée des dépenses sont multiples :

- Gestion attractive des ressources humaines et redimensionnement des services.
- Augmentation liée à l'inflation, notamment sur les fluides, ainsi que des révisions significatives des marchés publics.
- Redevance ou année pleine pour le centre aquatique.
- Renforcement des actions de communication et d'animation, en particulier dans les domaines de la santé, de la mobilité et du développement durable.
- Impact des initiatives liées à l'aménagement et à l'habitat, Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) et OPAH.



BUDGET PRINCIPAL : recettes réelles principales en fonctionnement



En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, l'accent est mis sur la stabilité. Aucune augmentation des taux de fiscalité n'est prévue.

BUDGET COLLECTE DES DÉCHETS : recettes principales en fonctionnement



Les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) restent inchangés.

BUDGET PRINCIPAL : Recettes principales en investissement



PLANIFICATION ET ALLOCATION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT PPI) EN ACTION

Enfin, en ce qui concerne les dépenses d'investissement tous budgets confondus, celles-ci s'appuient sur le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) présenté lors du Débat d'Orientations Budgétaires. En plus des projets, cette section inclut également des provisions pour le renouvellement et la maintenance du mobilier, des véhicules, de l'entretien du patrimoine et des systèmes d'information.

Les nouvelles actions sur 2024

- 1 635 200 € pour les études et les schémas directeurs sur des thématiques d'aménagement avec comme sujets prégnants l'habitat, le développement durable et les zones d'activités et qui préfigurent les enjeux futurs d'aménagement durable sur le mandat restant à venir : l'OPAH, les actions liées au PCAET, la mobilité ou encore la requalification des ZAE.
- 800 000 €/an pour les dispositifs contractuels des deux villes centres visant à les revitaliser : le dispositif Petites Villes de Demain pour la ville de Moissac et l'opération Cœur de Ville à venir avec la ville de Castelsarrasin. Mais aussi l'accompagnement sur le renforcement des centralités en y intégrant le dispositif Bourg-Centre 2 qui concerne également Saint-Nicolas-de-la-Grave et la Ville-Dieu-Du-Temple.
- 333 000 € pour les études liées à la GEMAPI préfigurant de lourds travaux futurs.
- 1 760 000 € pour le programme de santé territorial ayant pour finalité de lutter contre les effets de la désertification médicale avec la réalisation de deux maisons de santé. Opération en cours d'estimation.
- 150 000 € pour la desserte de Saint-Béart. Opération estimée à 1 M€.
- 460 000 € pour la réalisation d'un siège et d'un pôle technique. Opération en cours d'estimation.

- 637 000 € pour la réalisation des travaux sur la ZAE à Saint Nicolas de la Grave
- 500 000 € pour les travaux de déménagement de l'accueil de l'OTI.
- 333 000 € pour le remplacement de divers équipements (notamment un camion) au service Déchets.
- 220 000 € pour le développement des énergies renouvelables : ombrières,...

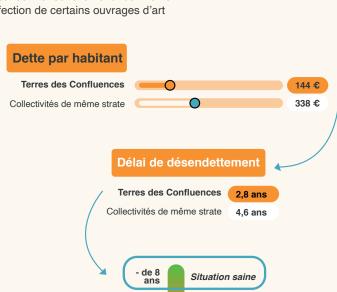
La revalorisation de certaines actions

Revalorisation de 500 000 € du montant de l'entretien et du renouvellement de voirie pour une enveloppe totale de 1 714 000 € comprenant la réfection de certains ouvrages d'art (ponts).

UNE GESTION FINANCIÈREMENT RESPONSABLE : LE CONTRÔLE DE L'ENDETTEMENT PUBLIC.

Une politique fiscale adaptée et sans hausse, combinée à une gestion prudente de la dette publique, constituent un duo gagnant pour assurer une gestion économiquement responsable.





8 à 11

12 à 14

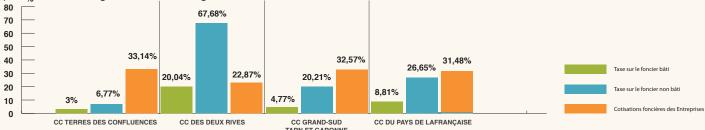
+ de 15 ans Situation correcte mais à surveiller

Zone de danger

Situation critique

REGARDS CROISÉS SUR LA FISCALITÉ 2024

L'intercommunalité maintient ses taux de fiscalité afin d'assurer une stabilité financière permettant de promouvoir le développement économique et social du territoire, et le financement des services publics locaux. Cette décision témoigne de la volonté des élus de ne pas ajourdir la charge fiscale des ménages dans ce contexte d'inflation.



En comparaison avec les autres Communautés de Communes, Terres des Confluences présente les taux les plus bas pour les taxes sur le foncier bâti et non bâti.



« Ces mesures reflètent notre engagement continu envers une gestion financière responsable, garantissant la pérennité de nos services et le développement harmonieux de notre territoire intercommunal. »



Conflu'O a récemment marqué cette étape importante avec un week-end de célébration inoubliable. Plus de 400 personnes se sont réunies pour partager des moments de joie, d'échange et de convivialité, faisant de cet événement un succès.

L'accent mis sur la qualité plutôt que sur la quantité a donné à cette célébration une atmosphère intime et chaleureuse. La présence de nombreuses familles a ajouté une dimension particulière et accueillante.

Au cœur de ces divertissements se trouvait un atelier maquillage pour enfants, où les visages lumineux des plus jeunes ont reflété la magie de cette journée spéciale. Le food-truck, avec ses délices culinaires, a été un autre point fort de l'événement.

Mais au-delà des festivités, cet anniversaire a été l'occasion de valoriser sur le chemin parcouru par Conflu'O au cours de cette première année. Des défis ont été relevés, des succès ont été célébrés, et des liens se sont tissés, faisant de Conflu'O bien plus qu'un simple lieu de rencontre.

Alors que la page se tourne sur cette première année d'existence, les projets à venir promettent d'apporter encore plus de moments de bonheur et de partage au sein de notre territoire.

En conclusion, l'anniversaire de Conflu'O a été bien plus qu'une simple célébration. C'était un témoignage de la force de notre territoire, de son esprit d'unité et de sa capacité à créer des souvenirs durables.



C'est l'été au centre aquatique Conflu'O!

Profitez de moments de détente au cœur des Terres des Confluences ! Que vous soyez habitants, vacanciers ou randonneurs, notre centre est prêt à vous accueillir pour une expérience aquatique inoubliable !



- Pass Été Bronze : 20,50 euros pour 30 jours glissants, accès illimité aux espaces aquatiques
- Pass Été Silver: 31,50 euros pour 30 jours glissants, accès illimité aux bassins et à l'espace bien-être (accès nominatif)
- Pass Été Famille: 61,50 euros pour 30 jours glissants, accès illimité aux espaces aquatiques pour toute la famille (2 adultes et à partir de 2 enfants munissez-vous de votre livret de famille)

Profitez d'une saison estivale rafraîchissante avec Conflu'O!











FOCUS SUR LE SERVICE COLLECTE



Dans nos rues chaque jour, une armée de travailleurs anonymes veille au maintien de notre environnement et à la propreté de nos espaces de vie. Leur métier, souvent méconnu et parfois même sous-estimé, est pourtant essentiel à notre quotidien. Ce sont les agents de collecte des déchets, les véritables héros de notre intercommunalité. Leur travail consiste non seulement à ramasser les ordures, mais également à contribuer activement à la préservation de l'environnement et à la promotion de comportements responsables en matière de gestion des déchets.

MISE EN LUMIÈRE DE LEUR RÔLE CRUCIAL,

tout en explorant les bonnes pratiques à adopter pour faciliter leur travail et optimiser la collecte des déchets au quotidien.

Une journée type au service Collecte



Arrivée des équipages, organisation des tournées, préparation et vérification des camions. Départ du dépôt pour les différentes tournées - jusqu'à 10 tournées lors des journées les plus chargées.



5h à 10h30

Tournée par secteur avec entraide entre les équipes.

Déchargement des camions au quai de transfert du SIRTOMAD.



1 lh à 12h

Nettoyage des véhicules et retour au dépôt pour finaliser l'entretien des camions et ranger le dépôt.

FOCUS SUR LE SERVICE COLLECTE



LES BONNES PRATIQUES

Sept bons gestes pour faciliter le travail des agents de collecte des déchets :

- 1. Utiliser des sacs poubelle solides et fermés : Pour éviter les déchets éparpillés et faciliter la manipulation des sacs.
- 2. Ne pas surcharger les conteneurs : Il est important de ne pas surcharger les conteneurs à déchets. Lorsqu'ils sont trop pleins, cela peut entraîner des déversements et rendre la collecte plus difficile.
- 3. Rendre accessible son bac : pour faciliter leur identification, en évitant de le dissimuler derrière des arbustes ou au milieu de hautes herbes, surtout la nuit, et mettre la poignée côté route.
- 4. Respecter les horaires de collecte : merci de sortir vos bacs et sacs la veille au soir.
- 5. Trier correctement les déchets.
- 6. Éviter de jeter des déchets volumineux ou dangereux dans les bacs standards. Pensez aux déchetteries.
- 7. Être respectueux sur la route : ne pas effectuer de dépassements risqués mettant en danger les agents de collecte, ainsi que de limiter l'usage du klaxon.



Mot de M. Samain, Vice-Président en charge de l'environnement

« La gestion et la collecte des déchets représente un pilier essentiel des services que notre Communauté deCommunes offre à ses résidents. Avec une équipe dévouée de plus de 30 employés, je tiens à exprimer mes sincères remerciements pour leur remarquable engagement et leur travail exemplaire, même dans les circonstances les plus difficiles.

Nous demeurons engagés dans l'amélioration continue de nos services à la population, en cherchant constamment des moyens d'optimiser notre impact écologique.»

PASS DÉCHET'TRI : OPTIMISER L'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES

La Communauté de Communes Terres des Confluences lance le nouveau Pass Déchet'Tri, permettant aux usagers d'accéder aux déchetteries de notre territoire.

Qu'est-ce que le Pass Déchet'Tri ?

Le Pass Déchet'Tri est une carte d'accès nominative permettant aux usagers de se rendre dans chacune des trois déchetteries du territoire (Castelsarrasin – Saint Béart; Moissac – Saint Pierre et Saint Nicolas de la Grave – La Biarne). Ce système électronique innovant remplace l'ancien système d'accès par macaron.

Il entrera en service dès le 2 septembre 2024.

Un pass par foyer. Premier pass gratuit.

En cas de perte, le renouvellement de celui-ci sera payant : 10€.

Comment ça marche?

Pour commander votre Pass Déchet'Tri, rien de plus simple! Veuillez remplir le formulaire en ligne disponible via le QR Code : Ou directement sur notre site internet.

Vous serez informé par nos services de la date à laquelle vous pourrez venir récupérer votre Pass Déchet'Tri, dans la déchetterie de votre choix.

Une fois votre pass obtenu, il vous suffira de le présenter à l'entrée des déchetteries pour accéder rapidement et aisément aux installations.

La Communauté de Communes Terres des Confluences reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour plus de renseignements :

Contacter le service déchets

Mail: service.dechets@terresdesconfluences.fr

Tél. : 05 63 95 56 00 - choix 2







Depuis le 1^{er} janvier 2024, une nouvelle législation française impose aux collectivités de mettre en place des solutions de tri à la source des biodéchets. Ces déchets organiques représentent un tiers de nos sacspoubelles et sont souvent enfouis ou incinérés.

La loi "anti-gaspillage pour une économie circulaire" (Agec) de 2020, précise que les collectivités doivent proposer des solutions de tri à la source des biodéchets à la population, bien que cette obligation ne soit

La collectivité propose des composteurs à prix réduits. Pour les habitants de collectifs ou ceux avec un petit espace extérieur, des composteurs partagés peuvent être disponibles.

Le tri des biodéchets est un geste citoyen encouragé par l'ADEME. Bien qu'aucune sanction financière ne soit spécialement créée pour ceux qui ne trient pas, le respect du règlement de collecte de la Communauté de Communes est nécessaire.

L'achat d'un composteur n'est pas

obligatoire pour les particuliers, mais les collectivités doivent offrir des alternatives pour éviter que ces déchets finissent dans les ordures ménagères. Sur notre territoire, nous proposons la vente de composteurs ainsi que du compostage collectif en centreville de Castelsarrasin et Moissac.

En 2023, 192 composteurs individuels ont été distribués.



pas directement applicable aux habitants

Le SIRTOMAD, sur notre territoire, a

anticipé cette réglementation en proposant

différentes solutions selon votre situation.

Pour ceux disposant d'un jardin, vous avez

la possibilité de composter vos épluchures.

mais aux communautés de communes.

Le traitement de ces refus de tri, qui ne sont pas recyclés, a un coût important" À l'échelle du SIRTOMAD et du SDD82, il représentait 600 000 € en 2022.

Poubelle jaune : cherchez l'erreur !

Le pourcentage d'erreurs de tri atteint aujourd'hui la barre des 30%. Pour lutter contre ce fléau, le SIRTOMAD (syndicat de traitement des déchets du Grand Montauban et de Terres des Confluences), le SDD (Syndicat Départemental des Déchets) et le centre de tri de DRIMM lancent une campagne de communication.

Avec son slogan « Dans la poubelle jaune, on n'a rien à faire ensemble », elle pointe les 6 erreurs de tri les plus fréquentes ou les plus dangereuses.

Lorsque l'on jette des déchets dans la poubelle jaune, il n'y a en fait qu'une seule règle à retenir : seuls les emballages et les papiers peuvent y être déposés, pas les objets !

Voici donc un petit rappel des 6 erreurs de tri à éviter dans la poubelle jaune :



Besoin d'aide pour trier tous vos déchets ? Téléchargez l'appli guide du tri de CITEO!



AU CŒUR DES ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS) ET DU CONSEIL LOCAL EN SANTÉ MENTALE (CLSM)

Au sein de la Communauté de Communes Terres des Confluences, la santé est abordée de manière globale, intégrant dimensions sociales, environnementales et mentales. Trois initiatives majeures témoignent de cet engagement communautaire à créer des liens sociaux pour favoriser le bien-être de tous.

Un Foodtruck social s'invite sur la Communauté de Communes



Dans le cadre du Contrat Local de Santé, la collectivité s'engage à déployer des actions proactives, avec pour objectif premier de recréer des liens sociaux au sein des populations isolées. A la suite d'un travail avec l'ensemble des partenaires, il est très vite apparu que l'alimentation, comme vecteur de lien social, était une priorité.

Des déjeuners partagés et solidaires, orchestrés par un foodtruck itinérant, constituent une réponse concrète à ce besoin de connexion humaine. Fajolles et Caumont sont les deux communes du territoire qui ont souhaité expérimenter le

projet, ainsi deux journées seront mises en place courant 2024. Accompagnés d'ateliers variés (jeux, sport et maraîchage), ces repas offrent des moments conviviaux propices à l'échange et à la découverte, favorisant ainsi une dynamique sociale positive.

La Communauté de Communes Terres des Confluence passe au Vert!



Parallèlement, la Communauté de Communes s'engage dans une démarche environnementale ambitieuse dans le cadre de son PCAET et de son axe santé environnementale du CLS deuxième génération, consciente que l'environnement est indissociable de la santé des individus. L'objectif est de pouvoir soutenir et accompagner l'ensemble des communes qui souhaitent s'investir dans la dynamique, en respectant la singularité de leurs projets communaux, tout en y intégrant une logique collective de territoire plus large. Différents projets de végétalisation sont donc en cours de formalisation, et

d'autres sont déjà en cours de déploiement sur les communes de Saint Aignan, Moissac, Castelsarrasin, Boudou, Saint Porquier, Saint Nicolas de la Grave, Caumont, Lafitte, Castelmayran, Labourgade et La Ville Dieu du Temple. Les projets de végétalisation visent à redonner de la place à la nature dans les espaces urbains et à créer des environnements plus sains et agréables. La mise en œuvre de cette action se caractérise par la création d'un groupe de travail. Celui-ci permettra les échanges de pratique entre communes, mais également l'intervention de partenaires extérieurs (comme les CMEA, le CAUE ou encore l'Agence d'urbanisme de Toulouse) qui pourront étayer les porteurs de projet à un niveau plus technique. L'objectif sera de pouvoir faire émerger un projet global, composé des différents projets, d'ici la fin 2024. Cette démarche collective témoigne d'une volonté partagée de promouvoir un cadre de vie favorable à la santé de tous.

La formation PSSM au cœur des actions du Conseil Local en Santé Mentale Terres des Confluences



Enfin, le Conseil Local en Santé Mentale Terres des Confluences met l'accent sur la sensibilisation aux enjeux de santé mentale à travers des formations aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM). Ces sessions, ouvertes un premier temps aux élus puis progressivement à différents acteurs de la communauté, offrent un espace d'échange et de compréhension des troubles psychiques. Ainsi, depuis le lancement de la démarche, quatre sessions ont pu être déployées sur les trois dernières années, avec des opérateurs différents. L'ensemble des participants, une soixantaine à ce jour, est ressorti relativement bousculé

de cette formation, et porteur d'un regard plus accueillant d'autrui. Au-delà de la simple acquisition de compétences, ces formations contribuent à briser les tabous et à favoriser une culture de bienveillance et d'inclusion.

Ces initiatives, convergentes dans leur volonté de renforcer les liens sociaux et de promouvoir un environnement favorable à la santé, témoignent de l'engagement résolu de la Communauté de Communes Terres des Confluences en faveur de la santé de ses habitants. En plaçant ce sujet au cœur de ses actions, la collectivité affirme sa volonté de construire un territoire solidaire, épanouissant et résilient pour tous ses citoyens.

Anna DAO-DUY, Directrice Générale des Services

« Une formation indispensable, tant sur le plan personnel que professionnel, visant à placer SA santé au sommet des priorités, quelle que soit la situation, et qui transcende la seule dimension physique. C'est une prise de conscience et un éveil à un sujet crucial, permettant la remise en question de préjugés erronés et l'évitement d'erreurs. »

Exposition "Santé Mentale à tous les âges" : Regards Intergénérationnels

Le CLSM Terres des Confluences, avec le Collectif des Acteurs de Santé Mentale du 82, dévoile l'exposition "Santé Mentale à tous les âges". Pensée par le CASM 82, cette initiative itinérante, lancée lors des Semaines d'Information sur la Santé Mentale 2023, réunit plus de 80 œuvres de personnes accompagnées de tous âges, démontrant la diversité et la créativité des profils. Cette exposition vise à démystifier les troubles psychiques et à sensibiliser sur le droit à la santé mentale, touchant chacun, quel que soit son âge ou son milieu. Inaugurée à Montauban, elle rayonne dans tout le Tarn-et-Garonne, intégrant 12 établissements partenaires, pour aller à la rencontre du public en 2024.





Au cœur des actions du Relais Petite Enfance (RPE) se trouvent deux initiatives remarquables, toutes deux axées sur le développement des enfants et la reconnaissance du travail essentiel des assistantes maternelles. Ces projets, porteurs d'harmonie et de valorisation, sont au cœur de la dynamique communautaire.

ÉVEIL MUSICAL : UNE SYMPHONIE SENSORIELLE DIRIGÉE PAR UN MUSICOTHÉRAPEUTE

Les mélodies résonnent dans les locaux du RPE lors des séances d'éveil musical, une expérience magique orchestrée par Monsieur Patrice Cazaux, musicothérapeute de renom. Ces séances offrent aux enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles une exploration sensorielle unique à travers la découverte

d'une multitude d'instruments. Du doux son de la Kora aux rythmes envoûtants, chaque séance est une invitation à un voyage sonore où les sensations prennent le pas sur les mots. La communication non verbale favorise l'expression et les interactions, offrant ainsi un espace de découverte et de partage où chaque enfant,

ainsi que chaque adulte, trouvent sa place. Ces séances, qui ont enchanté ces 27 enfants et 8 assistantes maternelles en 2023, se déploient cette année sur un plus large territoire, permettant à davantage de petits et de grands de s'immerger dans ces « bulles sonores ».



EXPOSITION PHOTO : CAPTURER L'ESSENCE DU MÉTIER D'ASSISTANTE MATERNELLE

Pendant que les mélodies résonnent au RPE, une autre initiative prend forme : une exposition photo itinérante célébrant le travail dévoué des assistantes maternelles. 135 de ces professionnelles sur notre territoire ouvrent leurs portes à 427 enfants, offrant ainsi un soutien indispensable aux familles. Le projet, mené par le photographe Toni Mywave, vise à mettre en lumière le rôle crucial de ces acteurs de l'ombre. À travers 12 photos poignantes accompagnées de textes éloquents, l'exposition sillonnera les communes de Terres des Confluences, offrant un regard intime sur le quotidien de ces héroïnes méconnues. L'inauguration, prévue pour octobre, sera l'occasion de célébrer leur dévouement lors d'un événement sur la parentalité, marquant ainsi leur contribution au tissu social de notre territoire.

Ces deux initiatives, menées par le RPE, incarnent l'engagement envers le bien-être des enfants et la reconnaissance des professionnels de la petite enfance. Dans un élan harmonieux, elles tissent des liens précieux au sein de notre territoire intercommunal, soulignant ainsi l'importance de la coopération et de la valorisation collective.



Le 27 février 2024, le premier Comité Technique (COTECH) a rassemblé les partenaires institutionnels et les acteurs locaux se sont réunis pour dresser le bilan du diagnostic réalisé en 2023 et mettre en lumière les projets locaux alignés sur les orientations de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Signée le 16 janvier dernier, CTG engage la Communauté de Communes Terres des Confluences et la Caisse d'Allocations Familiales de Tarn et Garonne dans des collaborations concernant les partenaires et les acteurs vue de concrétiser locaux en définies par le diagnostic orientations préfiguratif de la CTG. Lors de се COTECH, les impliqués partenaires institutionnels tels que la petite enfance. l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation sociale, l'accès aux droits. l'inclusion numérique, la santé, le logement et la mobilité, ont examiné les projets initiés par les acteurs locaux s'inscrivant dans le cadre de la CTG et susceptibles de bénéficier d'un soutien, notamment:

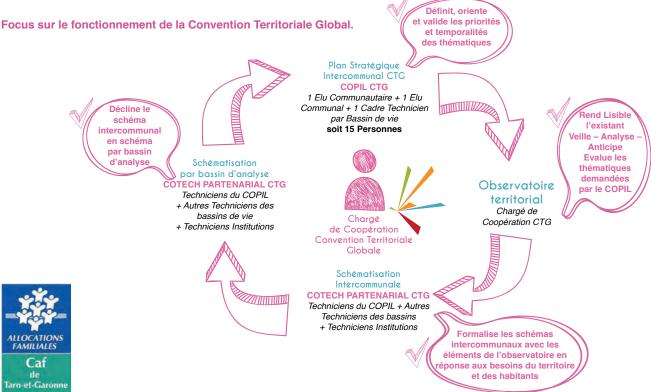
- GEM ado avec un projet cinématographique,
- Le centre social CAF de Castelsarrasin

avec des projets autour du conte et de la parentalité (parents/ados),

- La CPTS Quercy-Garonne sur un volet santé incluant un projet sur les troubles de l'apprentissage et un café des parents,
- Harmonie mutuelle avec deux projets dédiés aux seniors concernant l'entrée en EHPAD et un passeport prévention santé,
- La plateforme mobilité avec deux actions sur le prêt de véhicules à deux ou quatre roues et un accompagnement au passage du code de la route,
- Des initiatives menées par les services de la Communauté de Communes, comprenant notamment le projet d'exposition itinérante par le RPE (Relais Petite Enfance) sur le métier d'assistant maternel, le foodtruck itinérant et solidaire par le CLS (Contrat Local de Santé), et la soirée ciné-atelier sur les mobilités rurales par le service Mobilité.

Ces exemples mettent en lumière la variété des actions entreprises au sein de notre territoire. La CTG s'engage à soutenir ces dynamiques locales en rendant les projets d'action plus accessibles et en renforçant les partenariats axés sur les habitants de l'intercommunalité. Nous exprimons notre reconnaissance envers toutes les personnes présentes pour leur engagement, ainsi qu'à Monsieur Ollino, adjoint au Maire de Castelmayran pour son aide à la bonne tenue de ce premier COTECH.

Des groupes de travail thématiques sont d'ores et déjà mis en place afin de poursuivre le travail engagé sur les actions à mettre en œuvre, dans le but d'améliorer les services à la population du territoire pour les quatre années à venir.





ACTION « LES PROS-VOITUREURS »

La SNCF teste dans le Tarn-et-Garonne un nouveau type de covoiturage pour favoriser le développement des mobilités quotidiennes dans les campagnes.

Le 11 mars 2024, la SNCF a lancé l'expérimentation "Les Pros-voitureurs" en Terres des Confluences.

« LES PROS-VOITUREURS » est le nom d'une expérimentation d'un nouveau type de covoiturage local, qui sera réalisé par des actifs dans le cadre de leur activité professionnelle sur le territoire de la Communauté de Communes Terres des Confluences. La nature de l'activité professionnelle n'a pas d'importance. Les actifs pourront être un comptable se rendant en voiture à un rendez-vous client, un artisan effectuant une tournée de livraison, un infirmier se rendant chez un particulier, ou encore un employé de la communauté de communes se rendant à un rendez-vous, etc.

Et si ensemble, on inventait une nouvelle façon de covoiturer ?

Vous êtes un habitant de la Communauté de Communes et vous avez besoin de faire un trajet en Terres des Confluences ? Profitez des déplacements des professionnels dans votre territoire!

Vous vous déplacez déjà dans le cadre de votre activité professionnelle avec votre véhicule ou celui de votre entreprise ? Proposez vos sièges passagers pour rendre service et partagez vos frais de trajet! Rendez-vous vite sur lesprosvoitureurs. sncf.fr, sur vos stores pour télécharger l'application « Les Pros-voitureurs » .

Vous pouvez aussi contacter notre animateur local au **05 82 16 00 12**. Il est à votre disposition pour répondre à vos questions. Et si vous préférez le téléphone à l'utilisation d'une plateforme numérique, il pourra aussi vous aider à trouver vos prochains covoiturages avec Les Prosvoitureurs.

Cette expérimentation pilote est menée par SNCF Tech4Mobility sur la Communauté de Communes Terres des Confluences (Tarnet-Garonne) jusqu'à novembre 2024.



EXPLORATION DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ EN MILIEU RURAL : UN CINÉ-ATELIER INSPIRANT

Le 2 mars dernier, une soirée ciné-atelier a mis en lumière le documentaire "Virage vers le futur", plongeant les spectateurs dans une réflexion profonde sur les défis de la mobilité en milieu rural. Organisé en partenariat avec le CAUE, l'atelier participatif qui a suivi a permis des discussions constructives. La soirée, inaugurée par un discours inspirant de Mme Vissières Delvolve, Vice-Présidente en charge du PCAET et de la mobilité, a souligné l'importance cruciale de développer des solutions durables. Cet événement a été un catalyseur pour la réflexion collective et l'action, offrant des perspectives prometteuses pour l'avenir de la mobilité Terres des Confluences.





Après des années de travail acharné et de concertation, le projet tant attendu du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) est enfin approuvé et exécutoire depuis le 19 avril dernier pour l'ensemble de nos 22 communes. Cette étape marque une avancée significative dans la planification et l'aménagement de notre territoire pour les années à venir.

Lancé initialement en décembre 2015, le projet du PLUi-H a représenté huit années de travail acharné et d'engagement de la part de tous les acteurs impliqués. Depuis ses débuts, ce projet a suivi un parcours

jalonné de différentes étapes essentielles, toutes visant à assurer une prise en compte adéquate des besoins et des aspirations de notre communauté.





Il est important de souligner que le PLUi-H n'est pas un document figé, mais évolutif. En effet, il devra être révisé en profondeur avant janvier 2028 pour se conformer à la loi climat et résilience de 2021, notamment en réduisant la consommation d'espaces. Cette révision s'inscrira dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence

Territoriale (SCoT) du Grand Montauban, récemment intégré.

Enfin, le PLUi-H constitue bien plus qu'un simple document administratif. Il incarne un socle commun, une vision partagée de l'avenir de notre territoire. Il représente l'aboutissement d'un travail collectif intense et démontre notre capacité à construire

ensemble un cadre de référence pour nos actions futures en matière d'aménagement et d'habitat

Le PLUi-H est un levier pour un développement territorial équilibré et respectueux de nos valeurs et de notre environnement.

COMMENT FAIRE SES DEMANDES D'URBANISME?

Pour l'ensemble des 22 communes, le service instruction de Terres des Confluences prendra en charge vos demandes.

Horaires de permanence :

- Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 13h.

En raison de l'entrée en vigueur du PLUi-H depuis le 19 avril

dernier, nous vous prions de privilégier les communications par e-mail pour toutes demandes de renseignements : instruction@terresdesconfluences.fr

Pour le dépôt de vos dossiers, nous vous encourageons à opter pour la dématérialisation via le guichet numérique (GNAU)!



MAGAZINE CONFLUENCES Nº11 - JAN/JUIN 2024



L'expérimentation "Gouvernance Territoriale Emploi Formation" lancée à Castelsarrasin marque un tournant majeur dans la lutte contre le chômage et la promotion de la formation professionnelle. Sous la co-présidence du souspréfet Pierre Bressolles et de la Vice-Présidente de la Région Marie Castro, cette initiative, démarrée le 15 septembre 2023, réunit divers partenaires tels que France Travail, Cap emploi, la Mission Locale et la Maison Emploi Formation, avec pour objectif de répondre efficacement aux besoins locaux en matière d'emploi et de formation.



Des Objectifs Clairvoyants

Face à un taux de chômage alarmant de 10,9% dans l'arrondissement de Castelsarrasin, une réflexion concertée s'est imposée. Chaque EPCI de l'arrondissement a procédé à un diagnostic minutieux de son territoire, formulant ainsi une feuille de route stratégique pour inverser cette tendance. La Communauté de Communes, fortement engagée, s'est

fixée pour mission d'accompagner et de valoriser les entreprises agro-industrielles locales, visant à renforcer les capacités de recrutement et de formation dans ce secteur clé de l'économie régionale. L'objectif principal de cette démarche est de mettre en place une structure technique et opérationnelle réactive, capable de superviser de près les actions déployées

pour résoudre les problèmes spécifiques liés au recrutement, à la formation et à l'orientation professionnelle des habitants du territoire. Cette initiative vise à favoriser l'émergence de nouvelles pratiques collaboratives entre les acteurs locaux, tant au niveau de la gouvernance que dans la mise en œuvre d'actions concrètes.

Un Plan d'Action Concerté

Le plan d'action conçu dans le cadre de cette expérimentation repose sur une approche collaborative et méthodique. L'identification des entreprises et des structures agroindustrielles locales, suivie de visites et de rencontres avec les partenaires, constituent une étape cruciale pour comprendre les besoins réels en matière d'emploi et de formation. Ces échanges sont complétés par des réunions partenariales, offrant aux entreprises un accès simplifié aux différents services et soutiens disponibles, tout en renforçant les synergies entre les acteurs locaux.

Dans le cadre d'une collaboration avec l'Éducation nationale, des initiatives concrètes sont mises en œuvre pour promouvoir les métiers des stations

fruitières et susciter l'intérêt des jeunes du territoire. Sous l'impulsion de Mme Frendo, via le Comité Local École Entreprise 82 (CLEE), une proposition de visite a été soumise aux collèges environnants. Trois établissements ont déjà exprimé leur intérêt, dont deux prévoient une visite au cours de cette année scolaire. Le LPO Jean de Prades de Castelsarrasin, avec sa section de 3º Prépa-métiers. De même, le Collège Jean Rostand de Valence d'Agen, avec sa section SEGPA.

Ces initiatives témoignent d'une volonté active de sensibiliser les jeunes aux opportunités professionnelles locales et de favoriser leur engagement dans ces métiers essentiels pour le développement économique. Le suivi rigoureux des actions entreprises est également au cœur de cette démarche. Des échanges réguliers et transparents sont prévus pour évaluer l'avancement des projets et garantir une mise en œuvre efficace et coordonnée. Cette approche pragmatique et collaborative incarne l'esprit d'innovation et d'engagement qui anime la région de Castelsarrasin.

En réunissant leurs efforts et leurs expertises, les acteurs locaux s'engagent résolument à créer un environnement propice à l'emploi et à la formation, ouvrant ainsi la voie à un avenir prometteur pour tous les habitants du territoire.



Le 12 janvier 2024, à La Ville-Dieu-du-Temple, le nouveau tiers lieu de travail et l'étape numérique de La Poste ont été inaugurés, en présence de Franck Bauer de La Poste, Pierre Colombet de la Banque des Territoires Occitanie, Dominique Briois, Président de la Communauté de Communes Terre des Confluences, ainsi que Vincent Roberti, Préfet du Tarn-et-Garonne.



À LA VILLE DIEU DU TEMPLE

U&Co, le réseau de tiers lieu de travail de la Communauté de Communes

Ce projet s'inscrit dans le réseau Tiers Lieux lancé par la Communauté de Communes Terres des Confluences pour répondre aux besoins de travail partagé, collaboratif et flexible sur son territoire.

Projet initié en 2019 par le Groupe La Poste, la réhabilitation du lieu accolé au bureau de poste de La Ville Dieu du Temple a permis à la Communauté de Communes d'étoffer son offre d'espaces de travail partagés. La Communauté de Communes s'est engagée aux côtés du groupe La Poste à intégrer ce lieu dans le cadre de son activité d'animation économique, favorisant les échanges entre les porteurs de projets des Tiers Lieux de Moissac et La Ville Dieu du Temple. Elle assure la gestion des réservations, des serrures à badges et la communication sur cet espace, avec un coût total engagé de plus de 6000 € HT.









A Moissac et La-Ville-Dieu-du-Temple













